

FICHE INTENDANCE

LYCEE MAUROIS - ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

A COMPLÉTER POUR TOUS LES ÉLÈVES (DEMI-PENSIONNAIRES, INTERNES ET EXTERNES)

Nom Prénom de l'élève : Classe 2026-27 :

Choix du régime : (Un seul choix possible)

- ☐ Demi-pensionnaire DP 4 (repas midi du Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)
- ☐ Demi-pensionnaire DP 5 (repas midi du Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi)
- ☐ Interne 4 Nuits (du lundi au vendredi midi) Attention, sous réserve de place disponible.
- ☐ Externe (accès à la cantine occasionnellement après l'achat d'un ticket repas)

Je soussigné(e),, responsable financier de l'élève nommé ci-dessus, **certifie avoir vu et pris connaissance du règlement du service de restauration, ci-joint.**

Joindre un RIB au nom du responsable financier (A scotcher au dos de cette feuille).

Il est précisé que rien n'est prélevé sur le compte sans autorisation de votre part. Le RIB permet d'effectuer un paiement sur votre compte si besoin (Ex. : paiement des bourses, trop-perçu sur un voyage, trop-perçu sur la demi-pension, etc.).

A COMPLÉTER POUR LES ÉLÈVES DEMI-PENSIONNAIRES ET INTERNES

INSCRIPTION AU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (COCHER UNE SEULE CASE) :

- ☐ Je n'adhère pas au prélèvement automatique.
- ☐ Je continue d'adhérer au prélèvement automatique.
- ☐ J'adhère au prélèvement automatique et c'est ma première demande. ⇒ Joindre le mandat SEPA.
- ☐ J'adhère au prélèvement automatique et j'ai changé de RIB. ⇒ Joindre le mandat SEPA.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (Pour les familles qui adhèrent à ce mode de règlement)

Je soussigné(e) accepte que les montants dus dans le cadre de la demi-pension / internat / voyages soient directement prélevés sur le compte dont j'ai fourni le RIB.

Le montant des prélèvements mensuels de la restauration est indiqué dans la page « Informations concernant le service de restauration » jointe.

DATE ET SIGNATURE DU RESPONSABLE FINANCIER

RIB à insérer ci-dessous ou à joindre en fichier **(y compris pour les élèves externes)**

NOM prénom de l'élève :

MANDAT SEPA

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LYCEE ANDRE MAUROIS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCEE ANDRE MAUROIS.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 03 ESD 818C27

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom :	Nom : LYCEE ANDRE MAUROIS
Adresse :	Adresse : 10 BD CORNUCHE BP 12200
Code postal :	Code postal : 14802
Ville :	Ville : DEAUVILLE CEDEX
Pays :	Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER																													
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)																												
<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>															<table><tr><td></td><td></td><td></td><td>(</td><td> </td><td> </td><td> </td></tr><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td>)</td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>				(							)			
			(																										
			)																										

Type de paiement :	Paiement récurrent/répétitif	☒	Paiement ponctuel	☐
Signé à :	Signature :			
Le (JJ/MM/AAAA) :				

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LYCEE ANDRE MAUROIS. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec LYCEE ANDRE MAUROIS.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.